

R. 21. f. 6. 1662. De la Baze ce 15 de fevrier. 1662.

2839

Monsieur,

44

Ayant regaignié plus de force, et fait faire vng poupi-  
tie, qui ne m'oblige pas à me Beaucoup couber, je  
reprends la plume à la main, pour vous dire premie-  
rement, pour ce qui concerne ma santé, que ce ne sont  
que deux essences du professeur Sylvius, dont je ne  
prends que quelques gouttes à tous mes repas, avec  
aussi l'usage du Tee par mon ordonance, qui m'ont  
si bien servis en bon chemin, que j'espere pouvoir  
demain sortir de la chambre, et dans quatre jours  
du logis, car deera nulle incommodité ne m'en  
retient, que l'apprehension du froid. Vous aurez  
vu par ma dernière, que je m'étois assis sans  
sur l'estrade de Mekaré, et je suis bien assise, que  
votre retard est causé, que nous faisons d'ou-  
tiers à ce mariage, et l'achapt du Thucidide me  
plaist fort, tant pour l'amour de l'Auteure, que  
du Traducteur, qui au tout ce qu'il a fait jusqu'ici.

à tousiours parfaitement. Bien veuex à mon gout,  
et parce que j'ay si grand soing des Quadrins  
et des Cuoridous, je n'ay approuve entièrement  
à votre choix, et ordonnaunce, cause que je vous  
en ecrivay plus aveu, mais d'autant que le  
Sr. de Moulines vient de me faire eauoir que  
l'Opiate pour les dents qu'il avoit envoiée de  
Montpellier pour moy, s'est perdu par les cha-  
mins, et que pour ce sujet il en a demandé  
d'autre, je vous prie de faire eauoir de luy  
s'il le vous fait espere devant votre depart  
car autrement je vous recommande de choyez  
la du meilleur, et de vous vouloir si bien ves-  
couenir des greffes de bon Preestier, et de  
Calvaille, qu'en cas que iugiez qu'on vous retar-  
dera trop, pour les poûoir apporter à temps,  
qu'il vous playez de me les envoier par la  
poste, ou telle autre voie que iugerez la plus

commode, et la plus eacute, pour ne me faire peevre  
cette amice, et en recompence si vous et moy vivons,  
je vous promets les preuves de ces faveurs.) Le  
Rue de Lorraine deuient aussi maistres mar-  
chaut, qu'il a cele malheureux pelerin, et il esmeble  
que le boukeur accompagnera la eageee du  
Roy ou vous eetes car ce precuy que le Roy d'Espa-  
aigne mort, il aura suores a meilleur marcher  
les provinces Espaignoles du pays bas, et que  
divont aloors nos preuoyants politiques de la  
Bavieus que'ils ont fait voler faire valoir  
pour nous engager, et poster comme ils ont fait  
a la malheureuse paix de Flunete. Ce sera a nostre  
Assemblee du 21 de ce mois qu'on disputeront  
pour faire retourner nos Ambassadeurs, je n'ay pas  
eu ones peu appreudees qu'on aye fait aucun  
debutis au pape de la province Bourgogne, pour  
ce qui a este propose aux Etats de la Lelande.  
En force les Maistres Burgeois se sont en breve enten-  
duz contre la communue opinion, qu'ils ont troupe

tous ceux qui s'attendoient à profiter de leur division  
 on crooit toutes fois que pour contenter la Commune  
 les Etats qui sont assemblés, se sont vues  
 contraintes de faire un règlement contre la vénéalité des  
 charges. Le Lieutenant du S. d'Oppdam ayant été em-  
 pêché par son Apothicaire, par une partie de pilules  
 le S. Moïart à ci Brea eceu travaillées pour son  
 frere, qui a été depuis quelque temps à Orange,  
 dans la Généralité, que quoy qu'il n'age iamais  
 servis dans la Cavallerie il luy a pourtant fait  
 donner la charge de Quartier Maistre Général  
 et tout cela parce qu'on cherche assemblée des charges  
 pour les personnes, et pour celles personnes pour les  
 charges. J'apprends de plus en plus qu'on se prépare  
 de couper l'herbe sous les pieds du Bon Roi  
 Boreb, et il se voit bon, qu'il en fût aduersi afin  
 que pendant que l'employ en Angleterre vaugue,  
 il se a peint preualoir de peur de ce trouves autre-  
 ment le cas entre deux celles à Lerv, Doyla comme  
 ou ioue au Boile Ror, et avec ceci ce demanda

C. d'Herrenle. Sonneberg

D. H. Schenck et H. Schenck